

La Garnache se dote d'une mutuelle communale

La Garnache - 23 Novembre



Les élus garnachois ont signé une convention avec l'association Actiom pour la mise en place de cette mutuelle communale. | Ouest-France

Cette mutuelle communale sera accessible à tous, sans limite d'âge et sans questionnaire de santé.

Après Angles, La Garnache se lance également dans la création d'une mutuelle communale.

Ce dispositif permettra à ceux qui n'avaient pas accès à une mutuelle d'en bénéficier désormais.

Cette mutuelle sera accessible à tous, sans limite d'âge et sans questionnaire de santé.

Pour mettre en place ce projet, la commune s'est tournée vers l'association Actiom.

Créée en 2013, cette association a pour but de proposer aux communes, par le biais des CCAS, une solution mutualisée réservée à tous les administrés.

À lire mardi dans l'édition d'Ouest-France Challans ou sur notre édition numérique.